

# Bactéries productrices de carbapénémases



Mise à jour  
06/11/2024

Autres dénominations  
EPC  
CRE  
Carbapénémase

Informations relatives à  
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Pédiatrie

## Epidémiologie

## Agent infectieux

Entérobactéries, *Pseudomonas* ou *Acinetobacter* producteurs de carbapénémases

---

## Réservoir

Homme

---

## Mode de transmission



par contact direct entre patients



par l'intermédiaire du personnel (mains)



par contact indirect avec des objets contaminés (matériel de soins ou d'examen, instruments, environnement immédiat)

---

## Période d'incubation

Variable

---

## Durée d'infectiosité

Durée du portage de la bactérie productrice de carbapénémase, de quelques semaines à plusieurs mois. Peut être prolongée en particulier chez les patients immunocompromis

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Mesures Additionnelles CONTACT

Si EPC/CPE/CRE ancien (3 suivis de portage négatifs et dépistage positif datant de moins de 2 ans) : appliquer les Précautions Standard

---

## Placement

Chambre individuelle avec sanitaires dédiés ou, à défaut, un dispositif médical pour le recueil des excréta (chaise percée) dédié au patient

---

## Durée des mesures

Pendant toute la durée du portage EPC/CPE/CRE (selon indication du service HPCI)

---

## Signalétique

-  Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
  -  Blouses/ masques de soins devant la chambre ou dans le SAS
  -  Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d'isolement géographique
  -  Avant intervention chirurgicale: Communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
- 

## Suivi microbiologique

-  Dépistage ciblé à l'admission, Si patient:
  -  a séjourné plus de 24h pendant les 12 derniers mois dans un hôpital à l'étranger
  -  est transféré d'un établissement de soins à l'étranger (hors Suisse) ou d'un établissement suisse (service) déclaré en épidémie
  -  a reçu une hémodialyse dans un centre étranger dans les 12 mois précédant ou dans un centre suisse déclaré en épidémie
  -  est en provenance d'un programme humanitaire de l'étranger connu comme porteur de BMR (frottis selon indication HPCI)
-  Si la colonisation remonte à **plus de 6 mois** (= dernier prélèvement positif) faire un contrôle du portage (2 frottis :J0,J7 et une culture de selles J14):
  -  Frottis rectal (doit être teinté)
-  Si la colonisation **date de < 6 mois** :
  -  aucun dépistage à l'admission

---

## Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
  -  Privilégier le matériel à usage unique (UU)
  -  Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
- 

## Transport

-  Literie et chemise du patient propres
  -  Avertir le service de destination et le transporteur pour qu'il prenne les mesures adéquates
  -  Limiter les déplacements aux besoins essentiels
  -  Avant intervention chirurgicale: communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
  -  Désinfection du lit
- 

## Circulation

-  En soins aigus, hôpitaux et cliniques :
  -  En principe, pas de sortie de la chambre
  -  Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI (rééducation, long séjour, etc) : chemise propre, flacon de poche de solution hydro-alcoolique
-  En CTR



En absence de facteurs de risque, le patient peut circuler librement si les conditions suivantes sont réunies :



Patient propre sur lui



Vêtements propres



Si présence de pansements, ils sont propres



Désinfection des mains avant de sortir de leur chambre

---

## Visiteurs

Ne pas s'asseoir sur le lit

Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre

Surblouse seulement si participation aux soins

Limiter le nombre de visiteurs

---

## Transfert/sortie

Avertir le service/l'établissement de soins de destination

---

## Mesures en cas d'épidémie



Cohortage possible lors d'épidémie



Se référer aux recommandations de l'unité HPCi

---

## Prise en charge des personnes contacts

## Mesures

- Enquête d'entourage selon directives du service HPCI
- On considère comme un cas contact:
  - Tous les contacts et voisins de chambre depuis l'admission du cas index
  - En Soins Intensifs, étendre les dépistages à tous les patients présents au même temps que le cas index
- Se référer à la fiche micro-organisme : Contact carbapénèmase / EPC / CPE / CRE

---

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

### Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

---

### Gants

Non indiqués en systématique

A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

---

### Blouse de protection

Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat, pas nécessaire si simple passage dans la chambre

---

## Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

## Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

## Nettoyage/désinfection

### Matériel de soins



Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque



Vaisselle : filière habituelle

---

### Lit et literie



Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre



Utiliser les sacs à linge usuels



A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie

---

## Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
  -  Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :
    -  Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
    -  Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter
    -  Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement
- 

## Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

---

## Déclaration du cas

### Déclaration à HPCi Vaud

Recommandé

Oui si résident en EMS

---

### Déclaration au service HPCI

Obligatoire

---

### Déclaration au médecin cantonal

Déclaration du médecin dans un délai d'une semaine

---

## Autre information

## À consulter

Flyers/plaquette d'information destinée au patient porteur de BMR

---